

⇒ **Principes de fonctionnement des chantiers :**

- ❖ Ils sont proposés à 14 jeunes habitant la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors, **âgés de 14 à 15 ans.**
- ❖ Ils se dérouleront du **Lundi 8 juillet 2019 au vendredi 12 juillet 2019**, le matin de 8h30 à 12h ou l'après-midi de 13h30 à 17h.
- ❖ Chaque jeune effectuera **16 heures de travail rémunéré.**
- ❖ Cette année, les chantiers consisteront à effectuer divers travaux sur les communes de Méaudre et d'Autrans, en fonction des besoins des services municipaux et des projets en cours.
- ❖ L'encadrement sera assuré par un animateur jeune du plateau, en collaboration avec les services techniques.
- ❖ Ces travaux ne demandent pas d'aptitudes physiques et/ou techniques particulières, mais ils nécessitent une **participation active et une motivation certaine de chacun.**
- ❖ Les jeunes seront rémunérés sur la base du taux horaire de 8,06 € brut (salaire de base de la fonction publique minoré de 20% au regard de la législation du travail des -17 ans).
- ❖ Chaque jeune sera donc en situation professionnelle, cela implique que les absences éventuelles seront justifiées et décomptées.

⇒ **Le projet :**

Chaque jeune doit présenter **précisément le projet** qu'il cherche à financer grâce à "ce chantier"; il détaillera ses choix dans le dossier d'inscription.

En cas de candidatures plus importantes que le nombre de places proposées, la priorité sera donnée aux nouveaux candidats et/ou aux projets présentant un intérêt général et/ou collectif, ainsi qu'aux jeunes dont la candidature a été refusée en 2018.

Le projet pourra concerner une participation à un voyage ou des vacances en groupe – ou par une association locale, participation à un stage, un événement sportif, un événement culturel – l'achat de matériels collectifs pour un club, une activité associative...

Si plusieurs jeunes présentent le même projet, chacun devra remplir un dossier d'inscription.

***L'animateur jeune peut apporter une aide dans la rédaction du dossier lors des permanences à la Cité Scolaire.***

⇒ **Le choix :**

Le choix définitif des candidats est effectué par une commission, qui se réunira **le mercredi 29 mai 2019.**

Les candidats seront informés de la suite donnée à leur demande au plus tard le **Vendredi 7 juin 2019.**

⇒ **Les inscriptions :**

Le dossier d'inscription est à retirer auprès des mairies d'Autrans et Méaudre  
**à partir du 8 avril 2019.**

Et à rendre :

**IMPERATIVEMENT à l'accueil des mairies avant le 20 mai 2019 - 17h**

**Le dossier d'inscription doit être accompagné des pièces suivantes :**

- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie de l'attestation vitale (sécurité sociale) où figure le n° de sécurité sociale du jeune
- Photocopie du carnet de vaccination à jour

***Sans ces pièces, l'inscription ne pourra pas être prise en compte.***

Les candidats **retenus uniquement** devront :

1. Compléter leur dossier en remettant les pièces suivantes **en mairie** :
  - **Relevé d'identité bancaire ou postal au nom du jeune**
  - **Un certificat médical à l'aptitude d'une activité professionnelle**
  
2. Etre présents lors de la réunion d'information qui aura lieu fin juin 2019 (**une convocation** leur sera adressée par la suite), lors de laquelle chaque jeune signera son contrat de travail.

**Rappel : la signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal.**



## CHANTIERS VERTACOS

### DOSSIER D'INSCRIPTION

A déposer en mairie d'Autrans ou de Méaudre avant le 20 mai 2019-17h dernier délai

**Merci de cocher vos préférences :**

Semaine du 8 juillet au 12 juillet 2019 - <u>Matin</u>	
Semaine du 8 juillet au 12 juillet 2019 - <u>Après-midi</u>	

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Adresse mail : ..... N° tél portable : .....

**Avez-vous déjà participé aux Chantiers Vertacos ?** oui  non

**Nom et Prénom du (des) responsable(s):**

1- Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Tél. pendant les chantiers : .....

2 - Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Tél. pendant les chantiers : .....



**CHANTIERS VERTACOS  
JUILLET 2019  
Mairie Autrans-Méaudre en Vercors**

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

**A déposer en mairie d'Autrans ou de Méaudre avant le 20 mai 2019 - 17h dernier délai**

**PRESENTATION DU PROJET**

**Descriptif**, (Description, évaluation du coût, période de réalisation, composition du groupe si c'est un projet collectif, préciser l'intérêt général du projet...)



## CHANTIERS VERTACOS JUILLET 2019

### DOSSIER D'INSCRIPTION

A déposer en mairie d'Autrans ou de Méaudre avant le 20 mai 2019 - 17h dernier délai

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

Représentant légal de l'enfant :

L'autorise à :

- Participer aux chantiers organisés par la mairie d'Autrans-Méaudre en Vercors en lien avec les services techniques communaux des communes d'Autrans et Méaudre qui se dérouleront du **8 juillet au 12 juillet 2019,**
- Etre véhiculé en voiture pour les déplacements durant les chantiers,
- Effectuer un travail de 16 heures hebdomadaires et percevoir un salaire en rapport avec cette activité professionnelle,
- Conclure un contrat de travail avec la mairie d'Autrans-Méaudre en Vercors.

Rappel : la signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal

J'autorise l'animateur à décider de l'intervention d'urgence des services compétents (SAMU, pompiers, médecin.....), et j'autorise le praticien à pratiquer tout examen médical essentiel à l'établissement du diagnostic et toute intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire.

Fait à :

Le :

Nom, prénom manuscrit et signature du représentant légal :